

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-huit mars, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 21 mars 2023

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne GEORGES Claire, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, AUTHIER Adrien, VALOIS Pierre, ROUSSILLON Nicolas.

Absent : DE GUILLEBON Olivier

Excusé : Néant

Monsieur CHLASTA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Demande de subvention au titre du fonds vert pour modification du système de chauffage pour 2 logements sociaux et les locaux des anciennes écoles**

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il convient de changer le mode de chauffage sur les deux logements sociaux, 2 Impasse Abbé Privat et 42 route des Truffières car ils sont équipés de chaudières à fuel anciennes énergivores.

L'installation de pompes à chaleur air/eau pourrait faire baisser les factures énergétiques d'environ 35% avec l'isolation des combles.

D'autre part, les anciens locaux de l'école 40 route des Truffières mis à disposition de l'association « Bonn'Art Café » sont équipés de convecteurs électriques ancienne génération très énergivores. Il conviendrait de remplacer ce type de chauffage par des pompes air/eau, ce qui permettrait là aussi une économie d'environ 35%

Il conviendrait également d'installer un conduit de cheminée aux normes dans la salle multi activités pour que l'association puisse installer un poêle à bois qui leur a été donné.

Le montant global de toutes ces installations, suivant les devis de l'entreprise GOUWY à Saint Romain, et Aquitaine Froid s'élève à 48 999.97 € HTVA.

Après en avoir délibéré le conseil :

- Approuve cette opération d'investissement pour économie d'énergie
- Sollicite l'Etat pour une subvention maximale au titre des dotations de soutien à l'investissement Fonds Vert

- Approuve le plan de financement suivant :

Montant global des travaux HTVA	48 999.97 €
Fonds vert 40 %	19 645.97 €
Subvention espérée Etat (DETR) 30%	14 700.00 €
Subvention département acquise 10%	4 854.00 €
(Accordée uniquement locaux ancienne école 40 rue des Truffières)	
Fonds propres	9 800.00 €

- Approuve l'échéancier des travaux suivants :

Début des travaux : Juin 2023

Durée des travaux 3 mois

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 06 avril 2023

BONNES, le 04 avril 2023

Le Maire

S. BEGUERIE

